

<b>AMENAGEMENT DES BORDS DU LAC DE CAZAUX</b>	
AP 26.03.1981	Aménagement des bords du Lac reporté au 16.04
PV 1.06.1981	Croquis de bornage
21.05.1981	Projet acte de vente par M.Mme Simon à la Commune
PV 30.12.1980	PV de bornage entre la Commune et la propriété M.Dupuy
Délib. 16.11.1976	Enquête parcellaire, acquisition des immeubles nécessaires aux travaux d'aménagement
Lettre 28.01.1980	Cession de parcelles
AM 25.06.1980	Arrêté de cessibilité
AP 16.04.1976 et 05.01.1977	Rappel dans le CM 25.06.1980
AM 06.03.1981	Déclaration utilité publique projet, prorogation
Arrêté DDE 5.01.1977	Enquête parcellaire
<b>Arrêté Préfectoral 16.04.1976</b>	<b>Travaux déclarés utilité publique</b>
Lettre du 29.01.1985	Limites avec propriété Simon
Lettre du 11.01.1984	Cession propriété Roubinet
AP 26.03.1981	Prorogation utilité publique
PV des opérations 25.02.1977	Dossier enquête parcellaire
Opérations foncières 18.03.1976	
AM 06.03.1981	Enquête parcellaire complémentaire
AP 3.04.1981	Ouverture Enquête parcellaire pour réalisation de l'aménagement des bords du Lac
AP 3.04.1981	Enquête parcellaire
Ordonnance du 11.05.1981	Ordonnance d'expropriation
15.04.1981	Arrêté de cessibilité
	Plan de situation 1981
Arrêté de cessibilité	1980 aménagement des bords
15.04.1981	Expropriation pour cause d'utilité publique
AP 28.09.1981	Cessibilité des immeubles
Délib. 25.06.1980	Arrêté de cessibilité
21.01.1987	CRCommission des bords du Lac
7.07.1986	CRCommission des bords du Lac
27.03.1986	CRCommission des bords du lac
9.10.1985	CRCommission des bords du lac
15.05.1984	Proposition de travaux
11.12.1984	CRRéunion des bords du lac
13.01.1984	PV Réunion
27.06.1984	CRCommission des bords du lac
10.06.1983	CRRéunion de la commission des bords du lac
Délib.18.05.1983	Commission des bords du lac de cazaux
Arrêté 18.03.1988	Subvention pour la mise en valeur...
Délib. Conseil général 29.05.1987	Mise en valeur des bords du Lac
AM/AP 16.03.1987	Mise en valeur d'un espace naturel pour

	ouverture au public
Délib. 16.03.1987	Programme 1987. A ménagement des bords du Lac de Czaux
Délib. 28.09.1987	Assainissement des bords du Lac, délégation de la maîtrise d'ouvrage au Siba
Délib. 10.11.1987	Aménagement, tranche 1984 , concours de la DDE
Délib. 10.11.1987	Aménagement...tranche 1985
Délib. 16.10.1986	Aménagement des bords du Lac programme 1986
12.09.1983	Inauguration de l'aménagement des bords du lac
Délib.25.07.1984	Aménagement des bords du Lac Programme 1985
Délib.9.02.1984	2 eme tranche travaux 1984
Délib. 25.07.1984	Aménagement des bords du lac .Programme 1985
Délib.28.11.1984	Aménagement des bords du lac, subventions, travaux, plan
2.03.1984	Dossier d'appel d'offres
Délib.9.02.1984	Aménagement des bords du lac 2 ème tranche Travaux 1984
Délib.15.10.1982	Plan de financement
Délib. 5.03.1982	Aménagement des bords du lac de Czaux
28.09.1982	Commission des bords du Lac
Délib.16.07.1981	Désignation de M.Madoz, architecte du site, désignation de la DDE comme conducteur d'opération.

Pas de permis de construire en 1983 ni entre 1986 et 1989 (SEMLAT)

Le 5.11.2010

R.Aufan à l'attention de Mlle POLESE

**Compléments chronologiques pour Cazaux d'après mes archives perso.**

**15 Mars 1968**

Suite à la délibération du CM (date ?) sur l'expropriation ds bords du lac, rapport au Maire du Vice président de la commission d'aménagement des bords du lac en collaboration avec SI et élus cazalins (toute la plage en laissant la propriété bâtie avec quelques mètres autour- quelques parcelles pour parkings, la route d'accès)

**9 Mars 1971** : Dandreau candidat (puis élu) aux élections parle de 200 habitations individuelles au bord du lac !

**2-21 Mars 1973** : enquête DUP annulée (opposition ADDU)

**31 août-17 septembre 1973**: 2° enquête et arrêté préfectoral

**25 Février 1974** : accord de la Sepanso sur sa participation et ma désignation pour la représenter

**Mars 1974** Comité pour l'environnement de la Côte Aquitaine : accepte mais refuse qu'on exproprie 40 ha et condamne la présence de constructions illégales qui seront de fait régularisées.

**17 Avril 1974 : Commission d'aménagement** : réticences de M.Dandreau sur le non prolongement de la route

**17 Mai 1974** : demandes de la Sepanso

**30 Mai 1974** ; acceptation de ces demandes par le CM

**6 décembre 1974** : TA annule l'arrêté préfectoral (ADDU et propriétaires)

**Juin 1975** : 3° enquête publique dans laquelle j'interviens à titre perso, le bureau de départemental de la Sepanso ayant refusé le texte que j'avais préparé.

**19 Octobre 1975 avis de la MIACA** : le report des droits d'usage est possible si toutes les parties sont d'accord.

**16 Avril 1976** : arrêté du préfet autorisant la DUP

**28 septembre 1976** : proposition des propriétaires qui s'insurgent contre les inégalités de traitement : vous nous laissez les cabanes , vous ne prenez qu'une partie (ex :1000 m . sur 3000, droits supprimés sur les 3000 et don des 1000 à la commune) . Repoussé par la commission.

**19 Mars 1980** : intervention de la Sepanso sur le projet de club de voile, demande de concours d'architectes

**11 avril 1980** : lettre du Maire : la commission d'aménagement refuse le projet, mais la commission Jeunesse et Sport décide de poursuivre, la commission des travaux en dernier ressort refuse le permis.

**Novembre ? 1982** passation du marché après concours

**1 avril 1985** : face à nos inquiétudes le Maire affirme qu'il n'est pas question de créer un « port de plaisance »

**19 janvier 1984** : exclusion de R.A de la commission (à cause du Pilat)

**1 avril 1985** : réintégration

La SEPANSO (associée à la SOGELERG) obtient commande d'une étude d'impact sur la halte nautique remis en **Juin 1986** , contre 3 engagements (protection intégrale jusqu'à Peyroutas, sentier de découverte écologique du marais voisin, réalisation d'une exposition et sentiers écologiques jusqu'à Peyroutas et Maubruc)

**Janvier 1987** : étude d'impact complémentaire.

**Janvier Juillet 1987** : réalisation sous ma direction( 3 casquettes) de l'exposition, des sentiers (PAE : SEPANSO/CES) et du guide (édité par SHAA et SI-)

**23 Septembre 1987** : inauguration.

Amicalement. R.AUFAN